



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Assemblée plénière du 25 avril 2014

Intervention de Luc LEANDRI

Rapport n° 34 : Accord transactionnel avec le RCT

Cette délibération vient mettre un terme – nous l’espérons – à une polémique née au cours de l’été dernier dans la presse sur les rapports de notre collectivité avec le Rugby Club Toulonnais.

Nous découvrons ainsi que depuis trois ans, notre collectivité disposait de places pour les matchs du RCT au stade Mayol pour des jeunes et des associations. Cette découverte se double d’un étonnement que ces places n’aient pas été gérées par le service du protocole mais par l’antenne de Toulon, dans une totale opacité puisque l’information n’était même pas communiquée aux élu-e-s varois. Je me permets donc de demander ce qu’elles sont devenues et par qui elles étaient gérées car il ne s’agit pas de quelques unités mais plusieurs centaines sur un certain nombre de grands matchs.

Et la contribution financière n’est pas anodine avec près de 100.000 euros en 3 ans.

Comment comprendre que cette délivrance de places se soit réalisée hors de tout cadre contractuel ou délibératif pendant trois années. Une année passe encore, une erreur administrative est toujours possible ! Nul n’est infailible, mais dans ce cas cela dure depuis le début de ce mandat et laisse sous-entendre une gestion hors de tout cadre.

Qui plus est, ce ne sont pas seulement des places dans les tribunes dites populaires qui sont concernées, mais bien des abonnements dans les tribunes présidentielles à un tarif prohibitif. Qu’on ne nous explique pas que ces places étaient destinées à des jeunes ou des associations.

Je ne m’étendrai pas plus sur ces écarts et ces aberrations, je me féliciterai, au nom de mon groupe que nous y mettions fin tout en regrettant l’absence de certains dans cet hémicycle.

Néanmoins il est parfaitement légitime que le RCT soit payé des places et abonnements fournis à notre collectivité mais notre groupe ne peut valider cet imbroglio juridique et ces pratiques d’élus qui abusent de l’argent public pour leur intérêt propre ; c’est pourquoi le groupe Front de Gauche s’abstiendra.

Seul le prononcé fait foi